

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 16 juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 du mois de juillet 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.  
Date de convocation du conseil municipal le 07 juillet 2025.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, Stéphane AUZERAL, adjoints,  
Jean-Laurent PEREZ, Sylvie BIRABEN, Kate MARIE, Anne-Laure JEAN BAPTISTE, Jean-Pierre BUERBA, Jean-Baptiste GRANGE.

**ABSENTS EXCUSES**

Raphael BENOIT procuration à Anne-Laure JEAN BAPTISTE  
Jean-Philippe DELARUE  
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 11 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Anne-Laure JEAN BAPTISTE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **13 juin 2025**.  
Le compte rendu du conseil municipal du **13 juin 2025** est approuvé à l'unanimité.

**PLAN DE FINANCEMENT – TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX DE LA RUE DU CALVAIRE (86-2025)**

**Annule et remplace la délibération n°33-2025**

Monsieur le Maire expose la nécessité de réhabiliter les réseaux de la rue du Calvaire.

En effet, les réseaux actuels d'assainissement collectif et d'eau potable sont vétustes et doivent être remplacés.

Dans ce contexte, les réseaux électriques, Orange et éclairage public doivent être réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SDE65.

La commune a décidé, vu l'étroitesse la ladite rue, de réhabiliter dans le même temps les réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif.

Par soucis de simplification, la commune intégrera à l'appel d'offre des réseaux eau potable et assainissement collectif, la fourniture et la pose des gaines concernant les travaux du SDE65.

C'est le bureau d'études ENEA qui est missionné en tant que maîtrise d'œuvre afin de mener à bien ce projet.

**RECAPITULATIF FINANCIER DES TRAVAUX**

	<b>TYPE DE PRESTATION</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>Subvention CD65/EU</b>	<b>Subvention CD65/AEP</b>
1	TRAVAUX PREPARATOIRES	10 082 €	1 512,30 €	
2	MISE EN SEPARATIF DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	137 540 €	14 814 €	
3	REHABILITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE	57 353 €		9 003,20 €
4	ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS	28 137 €		
5	ESSAIS/RECEPTION	4 281 €		631,20 €
	<b>Montant Global des Travaux HT</b>	<b>237 393 €</b>	<b>16 326,30 €</b>	<b>9 634,40 €</b>

**RECAPITULATIF FINANCIER DES ETUDES**

<b>ENSEMBLE DES ETUDES ANNEXES</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>Subvention CD65/EU</b>	<b>Subvention CD65/AEP</b>
Maîtrise d'œuvre – ENEA	14 750 €		2 950 €
Levé Topographique – MAROBIN	1 700 €		340 €
Publication DCE	650 €		130 €
Contrôle des réseaux neufs EU – SARP SO	4 470 €	670,50 €	
<b>Montant Global des Etudes HT</b>	<b>21 570 €</b>	<b>670,50 €</b>	<b>3 420 €</b>

**PLAN DE FINANCEMENT FINAL**

<b>DESCRIPTIF</b>	<b>Subvention CD65/EU</b>	<b>Subvention CD65/AEP</b>
ETUDES	670,50 €	3 420 €
TRAVAUX	16 326,30 €	9 634,40 €
<b>Montant Subvention Conseil Départemental</b>	<b>16 996,80 €</b>	<b>13 054,40 €</b>

Après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal :

- Autorise Mr le Maire à présenter le dossier « travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de la rue du Calvaire » auprès du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées dans le cadre de l'appel à projet, à hauteur de 15% du montant de l'opération, soit 16 996,80 €,
- Autorise Mr le Maire à présenter le dossier « travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable de la rue du Calvaire » au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées dans le cadre de l'appel à projet à hauteur de 20% du montant de l'opération, soit 13 054,40 €,
- Autorise Mr le Maire à signer toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau